

CONSULAT GENERAL  
DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
À PARIS - FRANCE



CONSULATE GENERAL  
OF THE REPUBLIC OF CAMEROON  
IN PARIS - FRANCE

N°010/C/DVC/2020  
Paris, le 22 mai 2020

## COMMUNIQUE

Le Consul Général de la République du Cameroun à Paris porte à la connaissance du public qu'en vue de garantir la protection de tous et de chacun d'une part, et de limiter la propagation du Covid 19 d'autre part, les mesures ci-après seront appliquées au sein du Consulat Général du Cameroun à Paris, dès la réouverture des services consulaires aux usagers le Mercredi 27 mai 2020.

### A- Organisation des services

- 1- La réception des usagers se fera tous les jours sur rendez-vous pris une semaine à l'avance soit sur le site internet du Consulat Général : <https://www.cameroon-consulat.org/> ou aux numéros de téléphones suivants :
  - Service de Passeports : 0752450676 / 0180482362
  - Service Etat-Civil : 0752451589 / 0180482363
  - Service des Visas : 0180482368
  - Cabinet Technique CG : 0146518900/0146519162
- 2- La prise des rendez-vous se fait tous les jours de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes ;
- 3- Les retraits des dossiers se font tous les jours de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes ;
- 4- La liste des rendez-vous sera affichée pour éviter toute intrusion. L'usager qui n'aura pas respecté son rendez-vous en sollicitera un autre ;
- 5- Les personnes prioritaires (Les personnes à mobilité réduite, celles munies d'une carte d'invalidité, les femmes enceintes, les étudiants ou élèves sous présentation d'une carte

d'étudiant/scolaire ou tout autre document justifiant le statut d'étudiant/d'élève) pourraient être reçues tous les jours sans rendez-vous ;

- 6- Seules auront accès au Consulat Général, les personnes munies du ticket de rendez-vous et les accompagnateurs des mineurs et des personnes prioritaires (Voir point 3) ; (un accompagnateur par personne) ;
- 7- Les coursiers pourront déposer et retirer leurs dossiers tous les jours aux horaires de réception normaux.

B- Mesures sécuritaires

- Le port d'un masque est obligatoire dans l'enceinte de la Mission diplomatique et consulaire ;
- La désinfection des mains à l'entrée de l'Ambassade et des services consulaires est également obligatoire (les diffuseurs de désinfection seront placés de part et d'autre) ;
- Le respect de la distanciation sociale est préconisée (un mètre au minimum) ;
- L'accès aux bureaux autres que les halls d'accueil, les guichets et la caisse est interdit ;
- Les Téléphones, ordinateurs portables et tout autre équipement électronique (si nécessaire) seront laissés en consigne contre un badge à présenter au moment du retrait ;
- Les valises, les sacs de voyage ou tout autre bagage, les trottinettes, les poussettes, etc. n'ont pas accès au sein de l'Ambassade. En raison de la crise sanitaire actuelle, il est recommandé aux usagers d'éviter de trainer les objets susévoqués.

Le Consul Général de la République du Cameroun à Paris engage les usagers à éviter des déplacements non nécessaires pour des services pendant la crise sanitaire et compte sur la bonne compréhension de tous, dans la discipline et le respect des mesures édictées./-


**LE CONSUL GENERAL**  
  
**OBEN ENOH Victor**  
 Ministre Plénipotentiaire